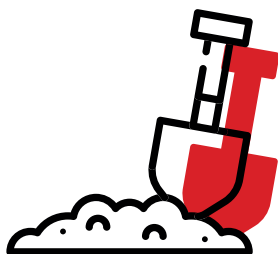
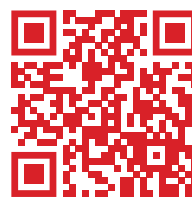


ÉDITION SPÉCIALE « BILAN ANNUEL » RÉTROSPECTIVE 2023

UNE ANNÉE **CHARNIÈRE** POUR

Samoëns

« Retrouvez l'intégralité
de la rencontre publique
bilan annuel 2023 ! »



Un début de mandat tumultueux, le CO-VID, une administration déstructurée, la nécessité d'**apaiser la gestion communale**, d'**assainir le passé**, des projets freinés par des réalités économiques.

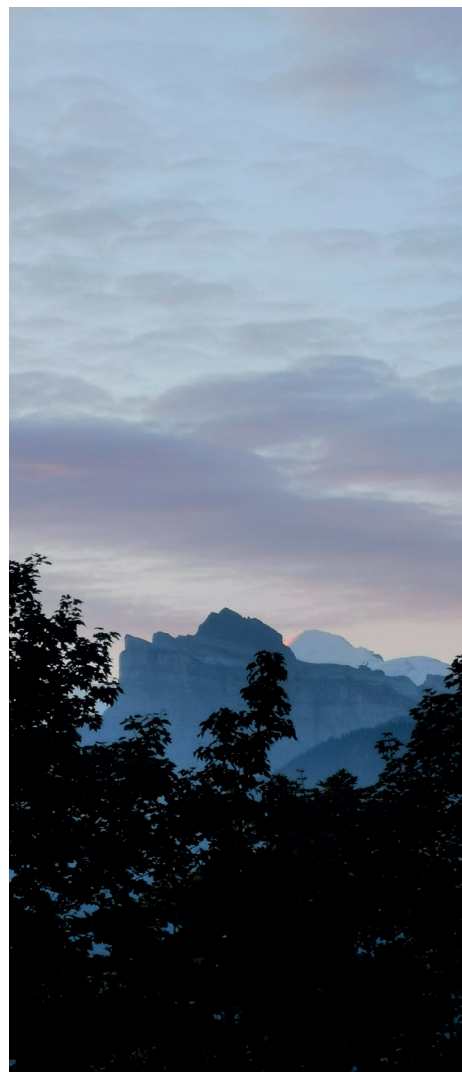
Une équipe municipale avec **une vision commune**, **l'envie de construire durablement** pour Samoëns.



La **restructuration des services**, des **remises en fonctionnement**, autour d'un sens commun.

Le temps de récolter enfin le **fruits des efforts**. La réalisation de premiers projets charnières, la consolidation des prochains, une visibilité sur les années futures.

13 M€ investis par la commune
depuis 2020



VIE DE VILLAGE



MAISON MÉDICALE

Conduite des travaux en cours (500K€)

Nouveau plateau de traumatologie en place pour la saison d'hiver 2023-2024

Malgré une situation nationale en tension, présence d'au moins un médecin par jour pendant l'hiver 2022-2023

Des médecins installés pour l'hiver 2023-2024 et à l'année



INAUGURATION TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Présentation le 1er mars 2023 du restaurant scolaire rénové et agrandi, du nouveau préau conçu en bois local et du bâtiment de l'école primaire qui a connu des travaux d'isolation



PARTICIPATION CITOYENNE

Tenue de **6 rencontres publiques** Samoëns que j'aime



PASSERELLE DU CLÉVIEUX

Passerelle couverte et illuminée, entièrement réalisée en bois par l'entreprise Pegorier Charpente.

Embellissement de la zone, point de contemplation

Installation 1^{er} semestre 2024

MAISON DES SOEURS

Travaux de finition en cours

Domotique bâtiment connecté en place

Planning d'occupation avec les associations et conventions d'occupation en finalisation



EXPLOITATION DE LA "CAFÉTÉRIA DU BOIS AUX DAMES"

Dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, exploitation et mise à disposition par la commune du bâtiment communal.

Ouverture du restaurant à l'année

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Lancement de l'étude par la **Direction Développement et Aménagement Durable**, accompagnée par un bureau d'étude, pour l'aménagement du centre-bourg

Balade urbaine organisée avec les habitants, associations et socio-professionnels le 6 juin 2023

Compte-rendu disponible à la consultation des administrés
Scenarii présentés par le Bureau d'étude



URBANISME

4 agents communaux assermentés en urbanisme

Renforcement des **contrôles d'urbanisme**

APPEL À CANDIDATURE FOOD TRUCKS

Mise en place de Food Trucks sur le parking du GME à l'été 2023

Renouvellement du dispositif pour la saison d'hiver 2023-2024



AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS

Installation de transats et tables de pique-nique autour du Lac aux Dames
 Mobilier urbain en plastique recyclé

MOBILITÉ

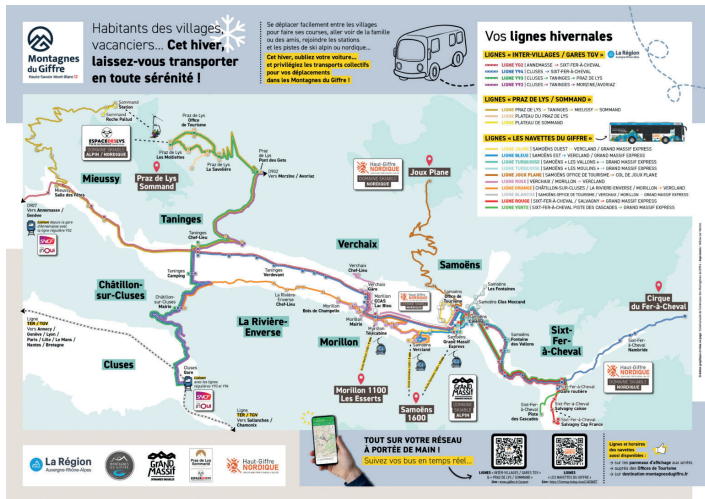


NAVETTES

Navettes hivernales : mise en place d'une carte et d'un guide regroupant l'ensemble des possibilités de déplacements à l'échelle de la vallée soit une quinzaine de lignes accessibles à tous, 7 jours sur 7

Navettes estivales : 22 000 voyages comptabilisés sur l'ensemble des lignes soit +45% par rapport à 2022

Engouement pour le nouveau dispositif "Rando' Bus" avec 3000 téléchargements du guide entre mi-juillet et fin août
 Consolidation de la participation de la commune à ces dispositifs



INAUGURATION DE LA BASE VIE

Jeudi 7 décembre, inauguration de la nouvelle base destinée aux conducteurs de bus.



VÉLO ROUTE

Validation du tracé de la Vélo Route par le Comité de Pilotage
Entrée de projet en phase opérationnelle

Le projet fait partie intégrante de l'Etude Centre Bourg pour permettre une réflexion globale
 Acquisitions foncières en cours



FOCUS : CENTRE BALNEO LUDIQUE

Tout au long de l'année, une étude a été menée par un cabinet spécialisé, intégrant pour la première fois une analyse des impacts sur les finances communales de ce projet, et donc sur le contribuable septimontain.

Plusieurs scénarii ont été posés, ainsi qu'une recherche approfondie sur la faisabilité technique, financière et fiscale.

Un projet qualitatif permettant une rentabilité suffisante aurait atteint 18M € d'investissement. Les co-financements et subventions permettaient de réduire marginalement le poids global du projet.

La seule perspective soutenable de réalisation était de coupler le centre balnéo ludique à la construction et l'exploitation d'un centre hôtelier. Cette hypothèse n'a pas été retenue par le groupe majoritaire, attaché à la préservation de l'environnement septimontain et à la cohérence de ce qui est mis en place pour limiter l'urbanisation du village.

DYNAMIQUE TOURISTIQUE



SKATE PARK

Lancement de l'appel d'offre et attribution du marché conception-réalisation à l'entreprise Schneestern

Présentation des plans du projets à l'équipe municipale le 9 octobre 2023

Terrassement débuté en octobre 2023

Street, Flowpark, Bowl

Projet de 400K€ subventionné à hauteur de 70K€ par la Région et 100K€ par le Département

Livraison prévue début d'été 2024



BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING

Lancement du chantier et travaux en cours de finalisation

GRAND MASSIF

Relations avec le délégataire de domaine skiable :

- Désaccord avec GMDS sur le prix de forfaits 2023-2024
- Travail commun en lien avec les Maires des villages concernés pour l'avenir
- À 6 ans de la fin de la DSP, travail sur le respect des engagements du délégataire

Samoëns fait partie des communes qui rejoignent les collectivités fondatrices du projet de Syndicat du Grand Massif, intégrant une réelle vision été-hiver

INAUGURATION DU TC10

Le 11 mars 2023, inauguration du télécabine de Vercland à Samoëns

Installation de WC publics à Vercland



VÉLO DE DESCENTE

En 2023, l'exploitation des 5 pistes de vélo descendant est passée sous compétence communale.

Une équipe dédiée à l'entretien, l'exploitation et la gestion des pistes vélos a été recrutée par la Mairie pour la saison estivale 2023. Retours positifs des pratiquants et socio-professionnels

OFFICE DE TOURISME

Repositionnement fructueux des relations, travail en commun, co-construction de la future convention d'objectifs et de moyens, renforcement des liens entre la Commune et le bureau de l'Office de Tourisme

RAFRAICHISSEMENT DU BÂTIMENT DE LA PISCINE

Réfection du bâtiment d'accueil, des douches, sanitaires et vestiaires : rénovation, peinture

Amorçage d'une rénovation à venir

RENFORT DES ILLUMINATIONS D'HIVER

Renfort de l'éclairage d'hiver sur la commune

Réflexion et co-construction du dispositif avec l'association des commerçants et l'Office de Tourisme

Organisation d'un événement à l'occasion des illuminations



EXTENSION DES SAISONS

Ouverture de la piscine dès le mois de juin

Un événementiel intense dès la fin du printemps :

2^{ème} édition du Vélo Vert Festival, Ultra Trail du Haut-Giffre, accueil du Trophée William Webb Ellis, Samoëns American Festival, Festival Des Livres et Moi

Passage de "l'Etape du Tour" et accueil d'un ravitaillement, large mobilisation bénévole

Passage de la 14^{ème} étape du Tour de France et accueil du village partenaires



TERRITOIRE & PATRIMOINE



PRÉSERVATION DES FORÊTS

Elaboration en concertation avec l'ONF du document de **gestion de la forêt communale** de Samoëns.

Encouragement et aide à la concrétisation de la création d'une association des propriétaires forestiers privés.

Projets de replantation



JARDIN BOTANIQUE ALPIN LA JAYSINIA

Renouvellement d'une convention de partenariat entre la commune, la fondation Cognac-Jayë et le MUSEUM d'Histoire Naturelle



CABANE DU COL DE COU

Association de la Cabane du Col de Cou (A3C)

Réunion Publique de présentation du projet à Morzine

Réunion Publique de présentation du projet à Samoëns

Lancement des travaux



CONFORTEMENT DES DIGUES

Le 19 octobre 2023, inauguration des travaux de confortement des digues du Clévieux et du Giffre

Finalisation de l'étude sur le Pont de Clévieux



SAISON CULTURELLE 2023-2024

Mise en place d'une saison culturelle où les notions de territoire et de patrimoine sont omniprésentes :

Pièce de théâtre "Mort d'une Montagne" et collecte sonore pour constitution d'archives sonores du village

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX

Soutien au projet de marché de producteurs de la vallée
Soutien à l'installation d'un maraicher sur un terrain communal



LOGEMENT



TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Au titre de la situation tendue d'accès au logement sur la commune, un décret a intégré Samoëns le 25 août 2023, à la liste des communes autorisées à **majorer la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires** et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale,

Décision en conseil municipal du 4 septembre 2023 de majorer de 40% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires

CHANGEMENT D'USAGE

Institution d'une autorisation préalable au changement d'usage des locaux destinés à l'habitation

Outil pour une **meilleure maîtrise de l'équilibre entre logements touristiques et logements d'habitation**

Voté en conseil municipal du 4 décembre 2023

Entrée en vigueur le 1er avril 2024

CLASSEMENT

Classement de la commune permettant l'accès à de nouveaux leviers pour **favoriser l'accès au logement à l'année** sur le village

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Mise en place de l'obligation d'enregistrement pour les meublés de tourisme

Meilleure observation du parc d'hébergements touristiques sur la commune

Obligation pour tout loueur occasionnel de s'enregistrer auprès de la collectivité

Assurer le respect des obligations qui incombent aux loueurs (reversement de la taxe de séjour, etc.)

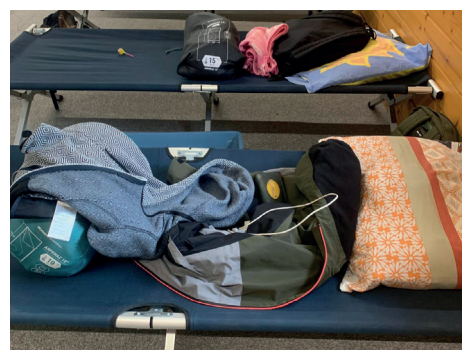
Voté en conseil municipal du 4 décembre 2023

Entrée en vigueur le 1er avril 2024

FOCUS : DES AGENTS MOBILISÉS AU QUOTIDIEN

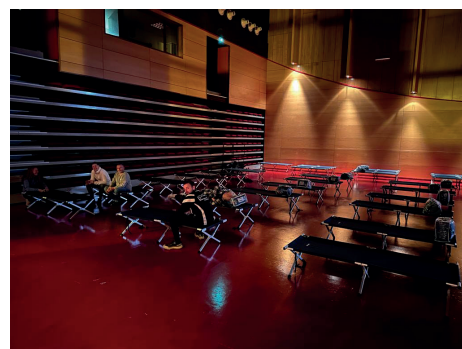
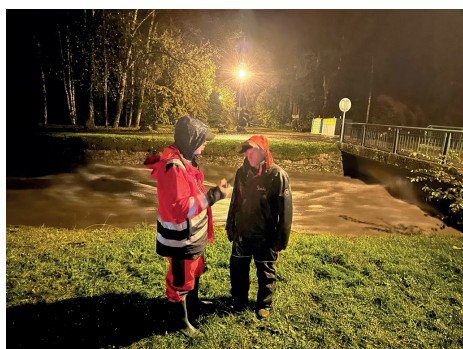


FOCUS : PROTECTION DES POPULATIONS



24 JUILLET 2023

Orage et évacuation du camping



14 NOVEMBRE 2023

Vigilance rouge crues et inondations

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mise en place d'un groupe projet suivi PCS composé des élus et des services

Mise à jour et refonte du document de 2017

Des agents communaux et des élus mobilisés 7j/7 et 24h/24 dans le cadre du PCS



PERSPECTIVES 2024

LIVRAISON DU PARKING DU COLLÈGE



RESTITUTION PUBLIQUE DE L'ÉTUDE
AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG



INAUGURATION DU SKATE PARK



LANCEMENT DES TRAVAUX TOIT DE L'ÉGLISE



POURSUITE DES TRAVAUX VÉLO ROUTE

EXPLOITATION DE LA PATINOIRE
EN 4 SAISONS



ECLAIRAGE DE LA BASE DE LOISIRS
DU LAC AUX DAMES



ANNIVERSAIRE DES 15 ANS DE JUMELAGE
AVEC FORDONGIANUS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2024

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS DE REMONTÉES MÉCANIQUES ET DOMAINE SKIABLE : RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

Chaque année, le délégataire de service public, Grand Massif Domaines Skiabiles doit fournir, en application de son contrat, un rapport annuel qui contiendra notamment ses comptes et permettra à la commune, autorité délégante, d'apprécier les conditions d'exécution du service. Le délégataire a fourni à la commune en mars 2023 ledit rapport annuel concernant l'exercice débutant le 1er octobre 2021 et clos le 30 septembre 2022. Les comptes fournis manquant de clarté et de précision, Monsieur le Maire a sollicité à plusieurs reprises des compléments à ce rapport. Les éléments et explications demandés n'ayant pas été fournis et face à un désaccord sur les principes comptables ayant conduit à son élaboration, la commune n'est à ce jour pas en mesure de prendre acte du rapport. Le Conseil Municipal s'est exprimé en ce sens.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À L'ASSOCIATION MOUNTAIN FAMILY POUR LE « 1600 MOUNTAIN FESTIVAL » ÉD. 2024. ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE, AFIN DE SOUTENIR LES JEUNES RÉSIDANT À SAMOËNS DANS LEUR PROJET D'ORIENTATION

La commune de Samoëns attribue à la CMA une aide financière de 500€ pour soutenir les 4 jeunes septimontains qu'elle accompagne dans leur projet d'orientation.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE DANS LE CADRE DU « SKI DÉCOUVERTE » POUR LA SAISON 2023-2024

Cette opération, qui a pour objectif de faciliter la pratique de l'activité ski sur le domaine du Grand Massif pour les enfants septimontains, a été réitérée par le Ski Club de Samoëns et soutenue financièrement par la commune à hauteur de 30 816 €. Cette opération a profité à 144 jeunes.

CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE DU MARCHÉ PUBLIC POUR LA « PRÉPARATION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE À DESTINATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES » AVEC LES COMMUNES DE SIXT FER À CHEVAL, VERCHAIX, CHÂTILLON SUR CLUSES ET LE SIVOM MORILLON LA RIVIÈRE ENVERSE.

Le marché en cours arrivant à son terme, il convient de lancer une nouvelle mise en concurrence. Dans ce cadre, il a été décidé de travailler avec les communes voisines.

AUTORISATION DE CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Depuis le 1^{er} avril 2024, deux nouveaux dispositifs s'appliquent pour les propriétaires mettant en location leurs meublés de tourisme :

- Autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation
- Obligation de disposer d'un numéro d'enregistrement

Les modalités sont détaillées ci-dessous et sur le site de la commune :

Location de meublés de tourisme - Mairie de Samoëns (mairiedesamoens.fr)



Pour en savoir plus

MEUBLÉS DE TOURISME

Les démarches pour mettre en location votre bien

A compter du 1^{er} avril 2024, l'obtention d'un numéro d'enregistrement sera obligatoire pour la location d'un meublé de tourisme sur le territoire de Samoëns. Cette obligation s'appliquera également aux meublés déjà déclarés en Mairie avant cette date. Vous pouvez effectuer la procédure dès le 30 avril 2024.

Résidence secondaire dès la première nuitée

- Je vérifie que le règlement de ma copropriété autorise la **location meublée**
- Je demande un **changement d'usage** : documents disponibles sur le site de la Mairie de Samoëns
- Je déclare ma location en ligne sur le site : <https://axe.3douest.com/samoens.php>
- J'obtiens un **numéro d'enregistrement** à reporter sur toute annonce de location

Résidence principale et résidence de tourisme

- Je vérifie que le règlement de ma copropriété autorise la **location meublée**
- Je déclare ma location en ligne sur le site : <https://axe.3douest.com/samoens.php>
- J'obtiens un **numéro d'enregistrement** à reporter sur toute annonce de location

MODALITÉS D'OBTENTION :

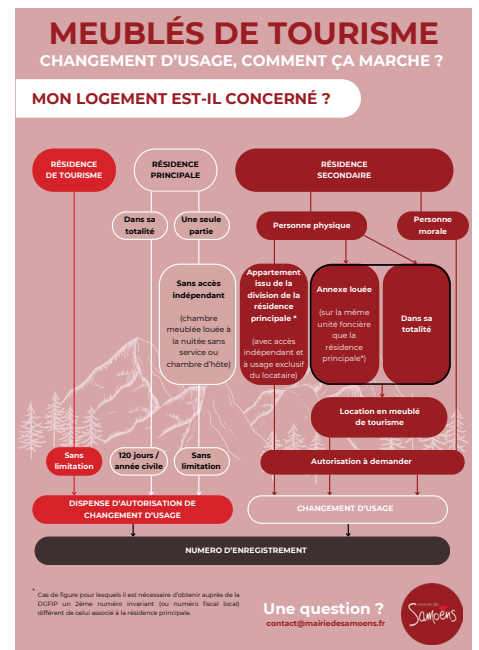
- La demande de changement d'usage est à retourner auprès de urbanisme@mairiedesamoens.fr
- L'autorisation est accordée à titre personnel ou pérenne pour une durée de 3 ans. Elle n'est pas attachée au meublé et n'est pas transmissible.

PIÈCES À FOURNIR :

- Formulaire de demande de changement d'usage
- Si vous êtes occupant non propriétaire, joindre l'autorisation du propriétaire pour le changement d'usage (annexe)
- Si le local est situé dans une copropriété, joindre l'attestation justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage, ainsi qu'un exemplaire de celui-ci.
- Si la demande est présentée par un mandataire, joindre l'original du mandat
- Plan des locaux

DISPENSES D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'USAGE :

- Résidence principale louée en totalité moins de 120 jours/an
- Chambre chez l'habitant
- Chambre d'hôte mais déclaration en Mairie : CERFA 13 566-03
- Bail annuel et bail étudiant
- Bail mobilité



VITE LU !

DU VEN. 5 AU DIM. 7 AVRIL
Festival de Parapente



LUNDI 15 AVRIL

Ateliers numériques avec l'UDAF 74 en mairie, sur inscription

DU SAM. 20 AU DIM. 28 AVRIL

« Alors on danse ! »
Programme à retrouver sur le site internet de la mairie



JEUDI 25 AVRIL

Histoires à croquer (Saison culturelle)
11h à la médiathèque, sur inscription
« Aimez-vous le chocolat ? »

SAMEDI 28 AVRIL

Le Grand Decoffrage
Rendez-vous à 9h sur le parking du GME



SAM. 4 ET DIM. 5 MAI

Festival « Des livres ... Et moi ! »